



# Rapport 2023 sur les résultats en matière d'établissement

Des informations fondées sur les données pour l'avenir du Programme d'établissement



Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez le site [www.canada.ca/publications-ircc](http://www.canada.ca/publications-ircc).

Disponible sur demande en médias substituts.

Also available in English under the title: 2023 Settlement Outcomes Report: Data-driven Insights for the Future of the Settlement Program

Visitez-nous en ligne

Site Web : [ircc.canada.ca](http://ircc.canada.ca)

Facebook : [www.facebook.com/CitCanada](http://www.facebook.com/CitCanada)

YouTube : [www.YouTube.com/CitImmCanada](http://www.YouTube.com/CitImmCanada)

Twitter : [@CitImmCanada](https://twitter.com/CitImmCanada)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Citoyenneté et Immigration, 2023.

Ci34-6/2023E-PDF  
978-0-660-68670-7

## Listes des abréviations

<b>CC</b> – Services de connexion communautaire	<b>RAMORP</b> – Rapport annuel sur la mise en œuvre et les résultats du projet (Anciennement connu sous le nom de RARP – Rapport annuel sur le rendement du projet)
<b>CFA</b> – Communautés francophones accueillantes	<b>RARPC</b> – Rapport annuel sur le rendement des partenariats communautaires
<b>ECN</b> – Étude de cas numérique	<b>RT</b> - Résidents temporaires
<b>EL</b> – Évaluation linguistique	<b>RDBV</b> - Réfugiés désignés par un bureau des visas
<b>FL</b> – Formation linguistique	<b>RMR</b> – Région métropolitaine de recensement
<b>FS</b> – Fournisseurs de services	<b>RIFs</b> – Réseaux en immigration francophone
<b>IBL</b> - l'immigration basée sur le lieu	<b>RPG</b> – Réfugiés pris en charge par le gouvernement
<b>I et O</b> – Services d'information et d'orientation	<b>RPSP</b> – Réfugiés parrainés par le secteur privé
<b>IEDEC</b> – Immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution	<b>SEBAA</b> – Services d'évaluation des besoins et des atouts et aiguillage
<b>IRCC</b> – Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	<b>SLE</b> – Services liés à l'emploi
<b>NCLC</b> - Niveaux de compétence linguistique canadiens	<b>SMGC</b> – Système mondial de gestion des cas
<b>ODE</b> – Organisations de développement économique	<b>SRNA</b> – Sondage annuel sur les résultats des nouveaux arrivants
<b>OIM</b> – Organisation internationale pour les migrations	<b>SS</b> – Services de soutien
<b>PAR</b> – Programme d'aide à la réinstallation	<b>SSC</b> – Système de gestion des subventions et des contributions
<b>PCP</b> – Programme des candidats des provinces	<b>TTE</b> – Travailleurs d'établissement dans les écoles
<b>PLI</b> – Partenariats locaux en matière d'immigration	
<b>PPICA</b> – Programme pilote d'immigration au Canada atlantique	
<b>PPICRN</b> – Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord	

## Partie 3 – Programmation adaptée au lieu en matière d'établissement régional

### Introduction

Pendant la majeure partie de l'histoire du Canada, le gouvernement fédéral a joué un rôle primordial dans la sélection des immigrants. Toutefois, au cours des dernières décennies, cette approche a évolué, les provinces et les territoires assumant davantage de responsabilités dans la sélection des immigrants. Des ententes avec différentes provinces à la fin des années 1990 ont finalement conduit à la création du Programme des candidats des provinces (PCP). Le PCP est un programme d'immigration administré conjointement qui offre aux provinces et aux territoires la possibilité de tirer parti de l'immigration pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière de développement économique. Le PCP a ouvert la voie à une plus grande participation aux niveaux régional et communautaire dans la sélection et l'intégration des immigrants économiques en utilisant une approche d'immigration axée sur le lieu.

Les initiatives d'immigration basée sur le lieu (IBL) sont conçues pour inciter les immigrants à s'installer dans les communautés à travers le Canada afin de répartir les avantages économiques de l'immigration. Le Programme d'immigration au Canada atlantique (anciennement programme pilote) et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord ont été créés avec ces objectifs. Ils sont offerts conjointement par l'IRCC et les partenaires provinciaux / communautaires respectifs. La conception de ces initiatives comporte des éléments d'établissement séparés qui cherchent à tirer parti des services et des soutiens à l'établissement pour faciliter l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. En conséquence, cette partie du rapport sur les résultats de l'établissement se concentre sur ces deux initiatives à des stades de maturité similaires (c'est-à-dire en tant que projets pilotes).

#### Programmes régionaux d'immigration d'IRCC (avec des composantes d'établissement phares)

	 Objectifs clés :	 Chronologie :	 Emplacements pilotes:	 Éléments d'établissement:
 <p><b>Programme d'immigration au Canada atlantique (PPICA)</b> anciennement le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un parcours pour les travailleurs étrangers qualifiés et les diplômés internationaux (d'un établissement canadien) qui souhaitent travailler et vivre dans les provinces de l'Atlantique</li> <li>Aider les employeurs à embaucher des candidats qualifiés pour des postes qu'ils n'ont pas pu pourvoir localement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créé en 2017 (en tant que pilote)</li> <li>Devenu un programme permanent en 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveau-Brunswick</li> <li>Nouvelle-Écosse</li> <li>Île-du-Prince-Édouard</li> <li>Terre-Neuve-et-Labrador</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans d'établissement requis (<b>Nouveau!</b>)</li> <li>Disposition d'aide à l'établissement par l'employeur (<b>Nouveau!</b>)</li> <li>Formation aux compétences interculturelles pour les employeurs (<b>Nouveau!</b>)</li> <li>Services d'établissement réguliers financés par IRCC</li> </ul>
 <p><b>Projet pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une voie d'accès pour les travailleurs étrangers qualifiés qui souhaitent travailler dans l'une des 11 communautés participantes du nord de l'Ontario et de l'ouest du Canada.</li> <li>Répartir les avantages économiques de l'immigration dans les petites communautés du Canada.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créé en 2019 (en tant que pilote)</li> <li>Le projet pilote a été prolongé en 2022 et 7 communautés ont élargi leurs limites géographiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>North Bay (Ont.)</li> <li>Sudbury (Ont.)</li> <li>Timmins (Ont.)</li> <li>Sault Ste. Marie (Ont.)</li> <li>Thunder Bay (Ont.)</li> <li>Brandon (Man.)</li> <li>Altona/Rhineland (Man.)</li> <li>Moose Jaw (Sask.)</li> <li>Claresholm (Alb.)</li> <li>West Kootenay (C.-B.)</li> <li>North Okanagan Shuswap (C.-B.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jumelage de bénévoles requis avec des membres établis de la communauté (<b>Nouveau!</b>)</li> <li>Fourniture de soutiens à l'établissement par les employeurs et les organismes de développement économique (<b>Nouveau!</b>)</li> <li>Services d'établissement réguliers financés par IRCC</li> </ul>

Notez qu'il ne s'agit pas d'une évaluation des programmes pilotes. Cette partie du rapport se concentre plutôt sur les résultats d'établissement des nouveaux arrivants dans le cadre du projet pilote et sur le rôle des acteurs locaux dans leur aide aux participants au projet pilote dans leur parcours pour s'établir. Il comprend également une brève exploration des résultats en matière de rétention en ce qui concerne l'établissement et l'intégration.

## Une approche de l'immigration basée sur le lieu

De plus en plus, les chercheurs étudient la manière dont les dynamiques géographiques, démographiques et sociales uniques d'un lieu influencent les résultats d'établissement des nouveaux arrivants.<sup>1</sup> L'adoption d'une perspective axée sur le lieu permet de mieux comprendre les expériences d'établissement des nouveaux arrivants dans différentes régions du Canada. Il fournit également un point d'entrée pour mieux comprendre la répercussion du programme national d'établissement d'IRCC aux niveaux régional et communautaire.<sup>2</sup> Plus précisément, les petites communautés rurales à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR)<sup>3</sup> et les communautés du Nord<sup>4</sup> ont des contextes tout à fait uniques qui méritent une attention particulière. Le programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) ont été conçus exactement pour cela, c'est-à-dire se concentrer sur les besoins uniques de communautés spécifiques et des nouveaux arrivants arrivant dans ces destinations.

**Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA)** a été initialement créé en 2017 en réponse aux pénuries persistantes du marché du travail dans les provinces de l'Atlantique. Au cours des années précédant le projet pilote, de 2012 à 2018, la population active du Canada atlantique a diminué de 2,4 % (soit 31 000 personnes).<sup>5</sup> Plusieurs facteurs ont contribué à ce déclin, notamment l'émigration, le vieillissement de la population et la faible rétention des migrants. En conséquence, le PPICA a été conçu comme un projet pilote de cinq ans au Canada atlantique pour tester une nouvelle approche visant à attirer et à retenir des immigrants qualifiés ainsi que des diplômés internationaux. Le projet pilote impliquait une nouvelle approche de prestation de partenariats axée sur la collaboration entre l'IRCC, les gouvernements des provinces de l'Atlantique, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, les fournisseurs de services d'établissement et les employeurs. Par exemple, les employeurs ont travaillé avec des prestataires de services d'établissement financés par les gouvernements fédéral et provincial pour faciliter l'accès aux services d'établissement. À la suite

---

<sup>1</sup>Kelly, M. & Nguyen, M. (2023). [Choisir de rester : Comprendre la rétention des immigrants dans quatre comtés non métropolitains du sud de l'Ontario](#) (en anglais seulement)

<sup>2</sup> Ce rapport utilise le terme rural tel que défini par Statistique Canada : une zone de moins de 1 000 habitants et une densité de population inférieure à 400 personnes par kilomètre carré. Un petit centre représente une population comprise entre 1 000 et 29 000 habitants.

<sup>3</sup>Une région métropolitaine de recensement est un grand centre urbain qui compte une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus doivent vivre dans le noyau. Toronto (ON), Montréal (QC) et Vancouver (BC) sont les RMR les plus peuplées du Canada

<sup>4</sup> Statistique Canada (2019). [Délimitation du Nord et du Sud du Canada](#)

<sup>5</sup> IRCC (2020). [Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique](#)

des premiers succès des projets pilotes (abordés plus loin dans ce rapport), le Programme d'immigration permanent de l'Atlantique a été lancé en 2022.

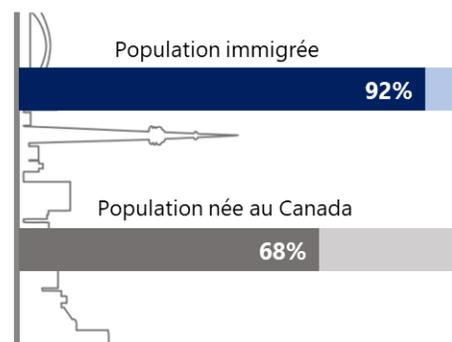
### **Le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN)**

est devenu une autre façon pour tester les nouvelles approches en matière d'immigration régionale. Alors que le PPICA se concentrait sur les provinces de l'Atlantique, d'autres petites communautés rurales et nordiques du Canada faisaient face à des défis économiques et démographiques similaires. Partout au Canada, les populations rurales augmentent quinze fois plus lentement que les zones urbaines.<sup>6</sup> De même, les communautés du Nord partout au Canada sont confrontées à des pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs tels que les soins de santé, l'hôtellerie, la vente au détail, la fabrication et les transports.<sup>7</sup> Tous ces problèmes ont créé des défis pour l'avenir de ces communautés. Le PPICRN a été créé en 2019 pour compléter d'autres voies d'immigration, reconnaissant les besoins et les réalités particulières du Nord et des régions rurales du Canada. Le projet pilote est opérationnel dans 11 communautés du nord de l'Ontario et de l'ouest du Canada (cinq provinces au total). Le projet pilote est axé sur la communauté, ce qui signifie que les communautés participantes (représentées par les organismes de développement économique locaux) définissent leurs secteurs et leurs professions prioritaires et établissent les critères pour évaluer les candidats immigrants en fonction des besoins locaux. Ils sont également chargés de défendre les avantages de l'immigration, de jumeler les nouveaux arrivants avec les membres de la communauté et de connecter les nouveaux arrivants aux services.<sup>8</sup>

### **Recrutement et rétention des nouveaux arrivants**

L'immigration est sans aucun doute l'un des mécanismes les plus utiles pour relever les défis économiques et démographiques auxquels sont confrontées les provinces de l'Atlantique ainsi que d'autres petites communautés rurales et nordiques du Canada. Malgré leur importante contribution économique au Canada et d'autres aspects attrayants, les communautés rurales et les petites communautés ont toujours eu du mal à attirer et à retenir les immigrants. Les grands centres urbains attirent les immigrants pour de nombreuses raisons, notamment : le style de vie, l'accès aux opportunités d'emploi et la présence de réseaux culturels existants. De plus, les nouveaux arrivants en savent peut-être moins sur les communautés rurales et plus petites. À ce titre, des projets pilotes régionaux, comme le PPICA et le PPICRN, ont été

**En 2021, une plus grande proportion de la population immigrante vivait dans un grand centre urbain (c.-à-d. une RMR) comparativement à la population née au Canada**



Source : Recensement du Canada de 2021

<sup>6</sup> Statistique Canada (2022). [Croissance démographique dans les régions rurales du Canada](#)

<sup>7</sup> IRCC (2022). [Communiqué de presse : Accroître les avantages de l'immigration dans les collectivités rurales et nordiques.](#)

<sup>8</sup> Voir l'annexe A pour un aperçu de certaines des différences de mise en œuvre entre les communautés PPICRN.

conçus pour recruter et retenir des immigrants qualifiés. Cette section explore dans quelle mesure les filières du IBL ont atteint ces objectifs de recrutement et de rétention.

## Recrutement de nouveaux arrivants dans le cadre d'initiatives du IBL

Un trait phare de ces initiatives est l'implication des acteurs locaux dans la sélection des immigrants. Contrairement à d'autres programmes d'immigration où les individus postulent directement à IRCC pour immigrer au Canada, ces initiatives sont dirigées par la communauté et l'employeur, ce qui signifie que les acteurs locaux sont impliqués dans le recrutement et la sélection des nouveaux arrivants, dans un premier temps. Plus précisément, ces initiatives visent à attirer et à sélectionner de nouveaux arrivants dans des professions identifiées pour combler les pénuries de main-d'œuvre. Depuis sa création, le PPICA a amené plus de 18 450 nouveaux résidents permanents au Canada atlantique.<sup>9</sup> En fait, le projet pilote est un facteur clé qui contribue à ce que les provinces de l'Atlantique accueillent leurs proportions d'immigrants récents les plus élevées par rapport aux années de recensement précédentes.<sup>10</sup> De plus, l'évaluation de 2020 du PPICA a également révélé que le projet pilote était efficace pour recruter de nouveaux arrivants pour combler les postes vacants pertinents dans la région (c'est-à-dire dans les domaines de la vente et des services, des métiers de la construction, des transports et des soins de santé).<sup>11</sup>



### Les étudiants internationaux et le projet pilote d'immigration dans l'Atlantique

Le recrutement d'étudiants internationaux était un aspect important du PPICA. Au cours de l'année précédant la pandémie (2019), le Nouveau-Brunswick a augmenté les transitions annuelles d'étudiants internationaux vers des résidents permanents de 91 %, contre 6 % pour l'ensemble du Canada. *Source : Base de données sur les résidents permanents d'IRCC*

À l'inverse, le PPICRN a été lancé dans les mois précédant la pandémie de COVID-19, ce qui a contribué à un nombre d'arrivées inférieur aux prévisions au cours de la première année du projet pilote.<sup>12</sup> Pourtant, à la fin de décembre 2022, 1 745 nouveaux arrivants sont arrivés grâce au projet pilote. Les employeurs du PPICRN se sont concentrés sur le recrutement de résidents temporaires (ç.-à-d. des candidats déjà au Canada) pour combler les postes vacants dans des secteurs tels que les services d'hébergement et de restauration, les soins de santé et l'assistance sociale, le commerce de détail, la fabrication et les transports. Au départ, les communautés disposaient de trois ans pour émettre des recommandations dans le cadre du PPICRN. Cependant, le projet pilote a été modifié en septembre 2022 pour prolonger leur participation jusqu'en août 2024. Cette modification comprenait également l'élargissement des limites de sept des onze communautés afin de permettre à davantage d'employeurs de bénéficier du projet pilote. Une prochaine évaluation du Programme pilote d'immigration dans les

<sup>9</sup> Cela couvre la période allant de mai 2017 à mai 2023.

<sup>10</sup> Statistique Canada (2022). [Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens.](#)

<sup>11</sup> IRCC (2020). [Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.](#)

<sup>12</sup> Source : Base de données sur les résidents permanents d'IRCC

communautés rurales et du Nord (PPICRN) à la fin de la période pilote évaluera l'efficacité des approches de recrutement et de sélection adoptées par les communautés.

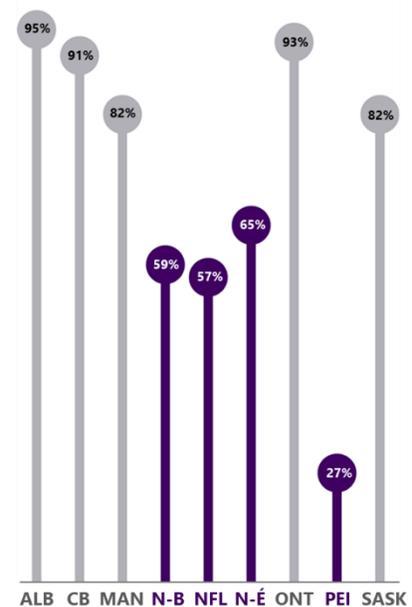
Il est important de noter que le recrutement et la sélection ne sont que le début du parcours des nouveaux arrivants vers leur établissement. Ces initiatives doivent en fin de compte viser à retenir les nouveaux arrivants afin de résoudre avec succès les problèmes évoqués précédemment ('c.-à-d. les défis démographiques et économiques)

## Rétention des nouveaux arrivants du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

Avant la mise en œuvre du PPICA, le Programme des candidats des provinces (PCP) était la principale voie pour attirer les nouveaux arrivants dans les provinces de l'Atlantique. Les taux de rétention du PCP avant le lancement du PPICA montrent que la région de l'Atlantique avait un taux de rétention nettement inférieur à celui des autres provinces, un problème pour lequel le PPICA a été élaboré. Trois ans après le lancement du projet pilote, cet objectif a été atteint. Le taux de rétention sur un an des travailleurs qualifiés et des catégories de métiers spécialisés a augmenté considérablement dans toutes les provinces de l'Atlantique. Cette tendance a été signalée pour la première fois dans [l'Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique](#) de 2020 du projet d'IRCC, mais également observée dans les récentes données de la BDIM de 2021 de Statistiques Canada.<sup>13</sup>

Notamment, l'évaluation a révélé que les taux de rétention ont diminué depuis la première année. Malgré cette baisse, toutes les provinces de l'Atlantique ont connu une augmentation drastique de leurs taux de rétention sur un et deux ans par rapport aux années précédentes, l'Île-du-Prince-Édouard ayant enregistré la plus forte augmentation. L'évaluation du PPICA a permis de mieux comprendre cette constatation grâce à un sondage mené auprès des nouveaux arrivants. Les principales raisons pour lesquelles les répondants au sondage ont indiqué qu'ils voulaient rester dans leur province, étaient les suivantes : Ils aimaient leur communauté, ils estimaient que le coût de la vie était abordable, ils aimaient leur travail et ils avaient de la famille ou des amis dans la communauté ou la province. Cela donne à penser que le PPICA a relativement bien réussi à recruter et à retenir de nouveaux arrivants désireux de vivre dans les provinces de l'Atlantique.

**Avant le PPICA (2002-2014), les provinces de l'Atlantique affichaient les taux de rétention les plus faibles des candidats principaux du PCP.**

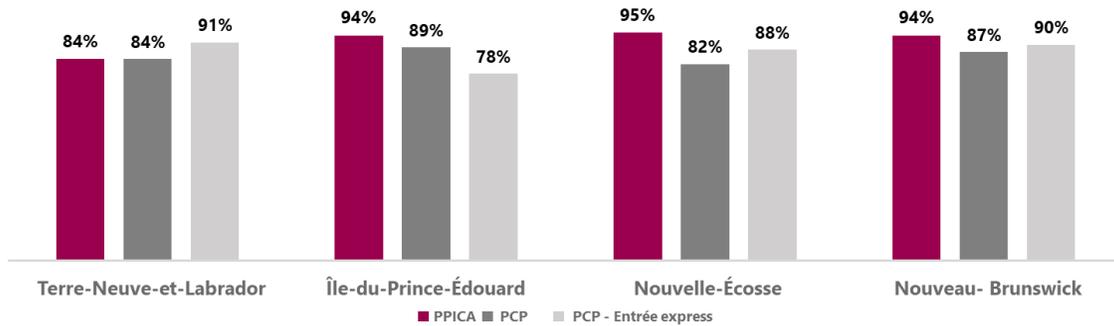


Remarque : Le taux de rétention a été évalué à un moment précis (2014). Le Québec et les Territoires ne sont pas inclus dans ces données.

Source : IRCC (2018) *Évaluation du Programme des candidats des provinces*

<sup>13</sup> Statistiques Canada (2022) [Le Canada atlantique connaît une récente hausse dans la rétention des immigrants qualifiés](#)

**À la fin du projet pilote, les nouveaux arrivants du PPPICA affichaient le taux de rétention la première année le plus élevé par rapport aux autres filières économiques des provinces de l'Atlantique (à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador).**

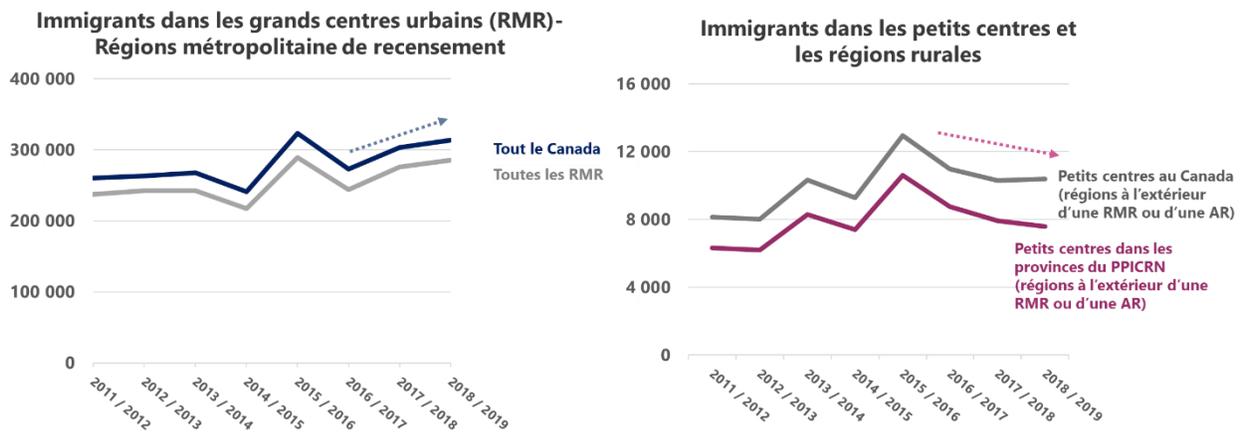


Source : IRCC (2020) Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada

## Rétention des nouveaux arrivants du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord

Avant le lancement du PPICRN en 2019, les petites communautés rurales avaient également de la difficulté à attirer et à retenir les nouveaux arrivants. Selon les données du recensement, l'immigration vers les petits centres et les zones rurales était en baisse dans les années précédant le PPICRN et avant la pandémie de COVID-19. De même les communautés du Nord ont également eu de la difficulté à attirer et à retenir les nouveaux arrivants. Par exemple, North Bay (une communauté du nord de l'Ontario) a connu relativement peu d'immigration malgré une population et une main-d'œuvre vieillissante.<sup>14</sup>

**Dans les années précédant le PPICRN, l'immigration dans son ensemble était en hausse, y compris dans les grands centres urbains (RMR). Cependant, en même temps, l'immigration vers les zones rurales et les petits centres diminuait.**



Source : Statistique Canada. Tableau 17-10-0136-01

Composantes du changement démographique selon la région métropolitaine et de l'agglomération de recensement, limites de 2016

<sup>14</sup> IRCC (2020). [Immigration Ça Compte – Série de profils économiques : North Bay, Ontario](#)

Les premiers aperçus du projet pilote présentent des résultats prometteurs en matière de rétention. Dans un sondage départemental de 2022 auprès des nouveaux arrivants du PPICRN (trois ans depuis le lancement du projet pilote), la grande majorité des 276 répondants au sondage ont indiqué qu'ils vivaient toujours dans leur communauté PPICRN et qu'ils n'avaient pas l'intention de la quitter.

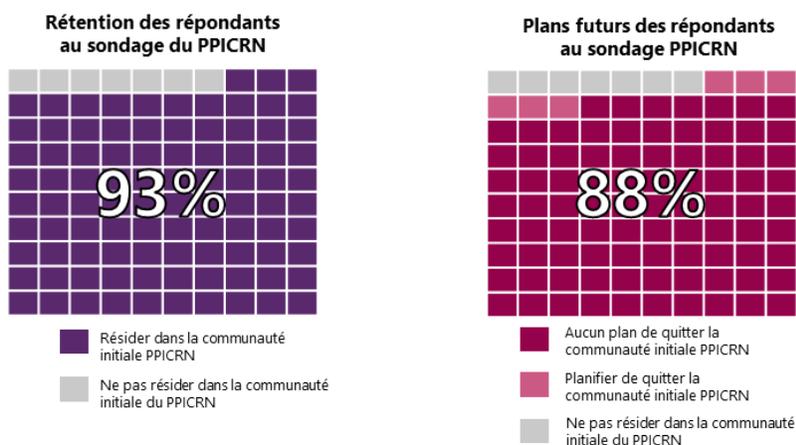
Les principales raisons pour lesquelles les répondants au sondage du PPICRN ont indiqué qu'ils sont restés dans leur communauté étaient similaires à celles des répondants du sondage de PPICA : ils aimaient vivre

dans une communauté plus petite/rurale, ils aimaient leur travail et ils se sentaient accueillis dans leur communauté. Ces résultats ont été confirmés par les participants aux groupes de discussion du PPICRN qui ont indiqué que les raisons pour lesquelles ils avaient choisi de postuler au projet pilote étaient parce qu'ils

préféraient les petites communautés pour des raisons de coûts et de style de vie. Parmi les répondants qui ont quitté ou envisageaient de quitter leur communauté du PPICRN, la principale raison de départ était liée à l'accès à des services introuvables dans leur communauté (par exemple un médecin spécialisé ou un enseignement supérieur). Une étude récente sur les petits centres du sud de l'Ontario a également révélé que les nouveaux arrivants choisissent de rester dans leur communauté pour des raisons de style de vie et de prix abordables, mais qu'ils pourraient la quitter à l'avenir pour que leurs enfants puissent accéder aux universités des grands centres.<sup>15</sup>

Les données démontrent également que l'expérience de travail préalable à l'admission dans la province ou le territoire d'un nouvel arrivant est un facteur important qui influence la rétention des immigrants.<sup>16</sup> Ainsi, le fait que la majorité des nouveaux arrivants du PPICRN étaient d'anciens résidents temporaires (parfois issus de la communauté) peut également expliquer ces premiers résultats en matière de rétention. Cependant, les répercussions de la pandémie pourraient également être un facteur contributif. Les restrictions de voyage, les exigences de

**93 % des répondants au sondage du PPICRN sont restés dans leur communauté PPICRN et 88 % n'avaient pas l'intention de la quitter.**



Source : IRCC (2022) Sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN

Remarque : Il existe différentes manières d'évaluer la rétention. Pour ce sondage, la rétention a été évaluée à un moment précis (octobre 2022). Les conjoints ont été inclus dans cette analyse, mais même après avoir retiré les conjoints, les résultats sont restés les mêmes : 93 % des répondants PA sont restés dans leur communauté.

<sup>15</sup> Kelly, M. & Nguyen, N. (2023). [Choisir de rester : Comprendre la rétention des immigrants dans quatre comtés non métropolitains du sud de l'Ontario](#) (en anglais seulement)

<sup>16</sup> Statistique Canada (2022). [Le Canada atlantique connaît une récente hausse du taux de rétention des immigrants qualifiés.](#)

distanciation physique, les défis économiques et l'incertitude associée à la pandémie auraient pu dissuader les nouveaux arrivants de déménager. Une évaluation plus détaillée du PPICRN fournira un aperçu à plus long terme des résultats en matière de rétention des nouveaux arrivants du PPICRN. Cependant, ces premiers résultats, combinés aux résultats de l'évaluation du PPICA fournissent une indication prometteuse selon laquelle les nouveaux arrivants issus des parcours IBL peuvent avoir de bons résultats en matière de rétention.

Toutefois, la rétention est le résultat final de nombreux facteurs qui contribuent à la décision d'un nouvel arrivant de rester ou de quitter une communauté. Sans aucun doute, l'un de ces facteurs contributifs est la manière dont leurs besoins sont satisfaits au cours de leur parcours vers leur établissement.

## Résultats d'établissement des nouveaux arrivants du IBL

Le premier [Rapport sur les résultats en matière d'établissement](#) indique que la « ligne de départ » est différente pour chaque nouvel arrivant et que la spécificité des programmes de services d'établissement peut améliorer les résultats de l'établissement. Par extension, les aides à l'établissement offertes par le programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) ont été conçues pour soutenir les nouveaux arrivants dans les communautés rurales et plus petites, principalement en rendant obligatoires certains aspects des programmes d'établissement et également en incorporant d'autres acteurs locaux. Contrairement à d'autres voies d'immigration, les initiatives d'immigration basée sur le lieu (IBL) comportent des exigences d'établissement que les employeurs et les partenaires doivent remplir. Pour le programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA), l'une des principales caractéristiques du projet pilote était l'approche dirigée par l'employeur et les plans d'établissement obligatoires. Les employeurs ont travaillé directement avec les fournisseurs de services financés par les gouvernements fédéral et provincial pour soutenir l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants du PPICA et de leurs familles. Plus précisément, les employeurs se sont engagés à remplir leurs obligations liées à l'établissement, notamment en veillant à ce que les nouveaux arrivants bénéficient de plans d'établissement administrés par des fournisseurs de services. Ces plans ont identifié des besoins tels que : comprendre la vie au Canada, recevoir des soutiens liés à l'emploi, développer des compétences linguistiques, accéder aux services communautaires, et plus encore. Les employeurs se sont également engagés à créer des lieux de travail accueillants.

Le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) comporte également des exigences d'établissement phares associées à sa conception. Les 11 communautés participantes représentées par leurs organismes de développement économique (ODE) locaux, travaillent en collaboration avec les employeurs, les municipalités, les fournisseurs de services et d'autres parties prenantes pour répondre aux besoins d'établissement des nouveaux arrivants du PPICRN et de leurs familles. Plus précisément, les ODE se sont engagés à travailler avec ces partenaires pour : promouvoir les avantages de l'immigration auprès des

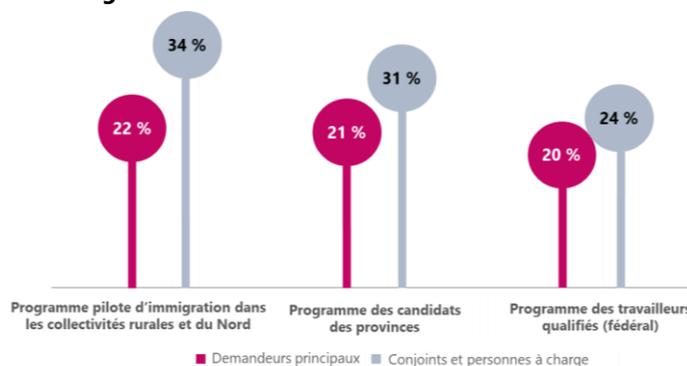
membres de la communauté et des employeurs, garantir que les nouveaux arrivants ont accès aux services d'établissement et se voient proposer d'être jumelés à un bénévole pour une orientation et un soutien généraux. Cependant, la mise en œuvre et l'élaboration de rapports de ces engagements, ont été particulièrement incohérents. Cela dit, la section suivante utilise les informations et les données disponibles afin d'évaluer les résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants des deux programmes du PPICA et du PPICRN, et explorer comment les conceptions des projets pilotes ont pu contribuer à ces résultats.

## IRCC- Utilisation des services d'établissement financés par l'IRCC

L'IRCC finance un réseau de 550 organisations à travers le Canada pour offrir des services d'établissement aux nouveaux arrivants sous divers formats. Comme c'est le cas pour d'autres immigrants, les nouveaux arrivants du programme pilote d'immigration au Canada atlantique (PPICA) et du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN) pouvaient accéder aux services de ces organismes. En fait, les participants à ces deux programmes PPICA et PPICRN ont utilisé les services d'établissement à des taux comparables à ceux d'autres immigrants économiques de leur région (p. ex., Programme des candidats des provinces (PCP), Entrée express).<sup>17</sup> Également semblables à d'autres nouveaux arrivants issus des parcours traditionnels, les services d'information et d'orientation étaient également le principal service auquel ont eu accès les participants des programmes PPICA et PPICRN.

Compte tenu de l'accent mis davantage sur les aides à l'établissement intégrées dans ces initiatives du IBL, on pourrait s'attendre à ce que l'adoption soit plus élevée pour les nouveaux arrivants des programmes PPICA et PPICRN que pour les autres filières économiques. Il existe quelques raisons potentielles qui pourraient expliquer pourquoi leurs taux de participation ne sont pas plus élevés. Premièrement, cela peut simplement être dû au manque de connaissance des participants au projet pilote aux services d'établissement auxquels ils pouvaient accéder. Selon le sondage du PPICRN auprès des nouveaux arrivants, 27 % des répondants ne connaissaient pas les services d'établissement. De même, l'évaluation du PPICA a

**L'utilisation des services par les clients du PPICRN était comparable à celle d'autres programmes économiques de la région.**



Source : Base de données sur la résidence permanente d'IRCC et iEDEC

Plage de données de service : octobre 2019 à février 2023

Plage de données d'admission : octobre 2019 à janvier 2023

<sup>17</sup> Pour le PPICA : Cela inclut les nouveaux arrivants de 18 ans et plus qui ont reçu un service d'établissement national enregistré dans iEDEC entre mars 2017 et juin 2020. Pour le PPICRN : cela inclut les nouveaux arrivants de 18 ans et plus qui ont reçu un service d'établissement national enregistré dans iEDEC entre octobre 2019 et février 2023.

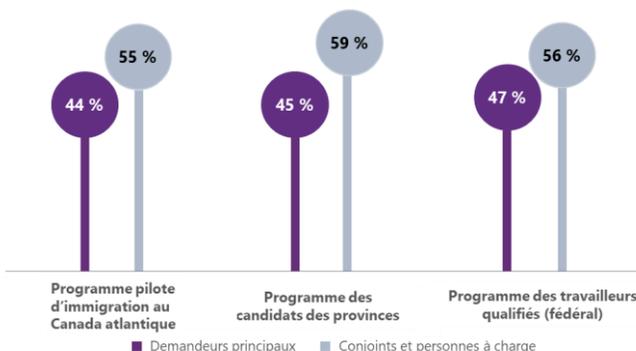
révélé que 21 % des demandeurs principaux interrogés ne savaient pas qu'ils pouvaient accéder aux services d'établissement.

Cela dit, il se pourrait aussi que ces nouveaux arrivants provenant des parcours du IBL ne recherchent pas de services parce que leurs besoins majeurs étaient déjà satisfaits. Contrairement à d'autres filières économiques, les demandeurs principaux aux programmes PPICA et PPICRN ont déjà une offre d'emploi et un engagement de leur employeur pour les aider dans leur établissement. En outre, beaucoup vivaient déjà au Canada en tant que résidents temporaires.

D'un autre côté, une autre raison expliquant les taux de recours relativement similaires pourrait être la répercussion involontaire de ces initiatives sur la disponibilité globale des services. Pour être clair, les prestataires financés par l'IRCC servent tous les nouveaux arrivants admissibles dans leur région, quel que soit leur parcours d'immigration. Par conséquent, un changement dans les modèles d'établissement (avec l'arrivée d'un plus grand nombre de nouveaux arrivants dans différentes régions) et l'accent supplémentaire mis sur les services d'établissement dans ces communautés auraient pu avoir une répercussion positive sur les nouveaux arrivants, arrivant par d'autres filières.

En fait, l'évaluation du PPICA a révélé que l'utilisation des services d'établissement par tous les immigrants économiques de la région de l'Atlantique était supérieure aux moyennes historiques. Les fournisseurs de services de la région de l'Atlantique ont étendu géographiquement leurs services pour tenir compte de ces nouvelles tendances du nombre d'arrivants. Avant l'arrivée d'immigrants par le biais du PPICA, les fournisseurs de services de la région offraient des services d'établissement dans un nombre limité d'endroits, principalement dans les grands centres. Suite à un afflux accru de migrants vers des communautés qui ne recevaient normalement pas d'immigrants, davantage de prestataires de services ont ouvert des bureaux satellites. Par exemple, entre 2018 et 2019, l'[Association pour les nouveaux canadiens](#) de Terre-Neuve a établi des bureaux satellites dans cinq zones de croissance d'immigration afin de servir davantage de nouveaux arrivants.<sup>18</sup> Le [Réseau d'établissement rural](#) du Nouveau-Brunswick et

### La participation au service des nouveaux arrivants au PPICA était comparable à d'autres programmes économiques de la région.



Source : IRCC (2020) Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

Plage de données de service : de mars 2017 à juin 2020

Plage de données d'admission : mars 2017 à décembre 2019

<sup>18</sup> Rapport interne de l'IRCC : Projet de bureau satellite de l'ANC (2019).

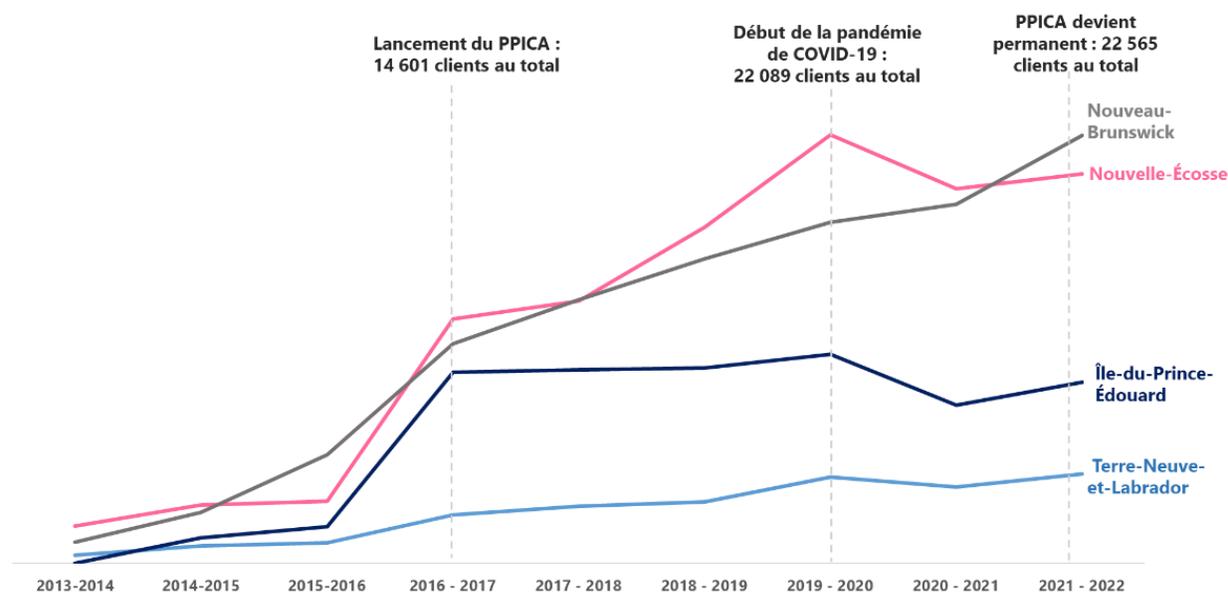
l'initiative des [navigateurs de la communauté de l'Île-du-Prince-Édouard](#) sont d'autres exemples de la façon dont les offres d'établissement se sont élargies pour servir les nouveaux arrivants.

En fait, on observe une tendance à une utilisation considérablement plus élevée des services d'établissement dans la région de l'Atlantique. L'afflux d'immigration dans la région, l'accent mis sur l'établissement et l'expansion des services des programmes d'IRCC peuvent avoir contribué à cette hausse dans toutes les catégories d'immigration.

Enfin, une autre raison pour laquelle les taux de participation sont comparables entre les nouveaux arrivants qui proviennent des parcours du PPICA et d'autres parcours économiques pourrait être que les nouveaux arrivants des deux programmes PPICA

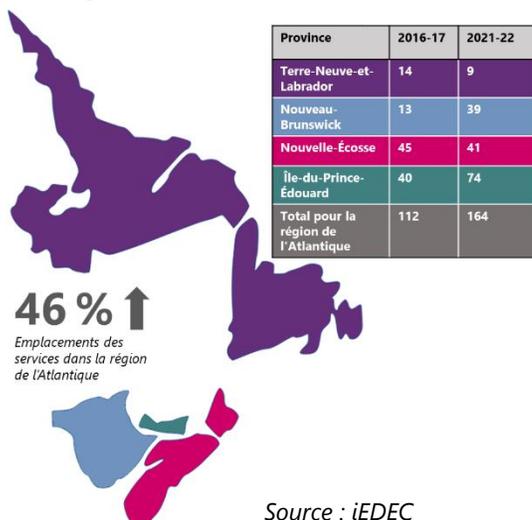
et PPICRN tire parti d'autres soutiens à leur disposition. L'analyse mentionnée ci-dessus sur l'utilisation des services se concentre sur les fournisseurs de services d'établissement financés par l'IRCC, car c'est ainsi que le programme d'établissement est traditionnellement mesuré. Cependant, les deux programmes PPCIA et PPICRN mettaient à l'essai de nouvelles façons de fournir des services d'établissement. Ces nouvelles façons sont explorées dans la section suivante.

**Le nombre total de clients des services d'établissement dans la région de l'Atlantique a augmenté de plus de 50 % au cours des cinq dernières années.**



Source : iEDEC

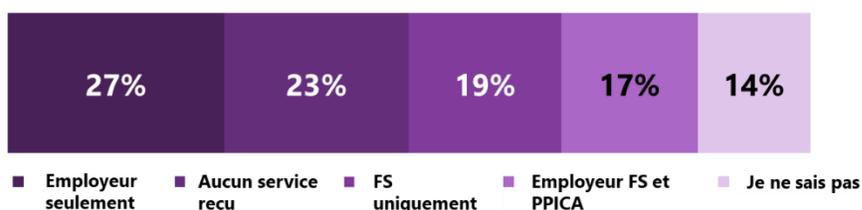
**Il y avait une augmentation de 46 % du nombre de points de service dans la région de l'Atlantique à la fin du PPICA, comparativement à une augmentation de 12 % à l'échelle nationale.**



## Les offres phares du service d'établissement

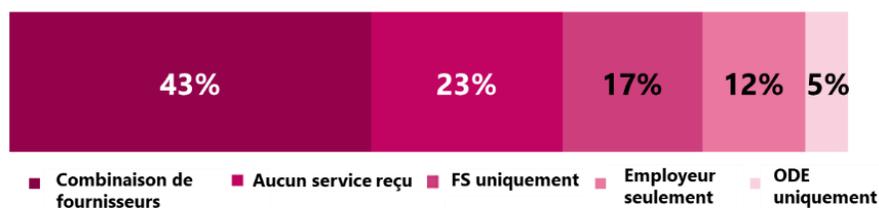
Pour commencer, les nouveaux arrivants du PPICRN et du PPICA pourraient accéder aux services d'établissement de fournisseurs non traditionnels. La fourniture de services d'établissement par les communautés ou par les employeurs est une nouveauté de ces projets pilotes. Pour le PPICA, les employeurs étaient les principaux fournisseurs de services indiqués par les répondants à au sondage d'évaluation dans le cadre du PPICA. Pour le PPICRN, la plupart des répondants à au sondage ont reçu des services d'une combinaison de prestataires comprenant généralement des employeurs et des Fournisseurs de service (FS). En fait, les participants aux groupes de discussion du PPICRN ont indiqué que l'une des raisons pour lesquelles ils n'avaient pas eu accès à certains services d'établissement financés par l'IRCC était qu'ils se sentaient suffisamment soutenus par leurs employeurs.

### Le principal fournisseur de services pour les répondants au sondage du PPICA était leur employeur



Source : IRCC (2020) Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique

### La plupart des répondants au sondage du PPICRN ont reçu le soutien d'une combinaison de fournisseurs de services (FS)



Source : IRCC (2022) Sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN

Cependant, les principaux services auxquels ces nouveaux arrivants ont eu accès auprès des employeurs étaient quelque peu différents de ceux des fournisseurs de services (FS) traditionnels. Même si l'information et l'orientation constituaient un service privilégié tant pour les employeurs que pour les FS, il y avait d'autres différences notables, à savoir que les employeurs se concentraient sur les aides au logement et au transport, tandis que les FS se concentraient sur les liens communautaires et les soutiens linguistiques. Ces résultats étaient cohérents dans les sondages auprès des employeurs et des nouveaux arrivants, tant dans l'évaluation du PPICA que dans les récents sondages du PPICRN. Cela peut indiquer que les soutiens offerts par les employeurs complètent ou améliorent les services offerts par les fournisseurs de services d'établissement traditionnels.

Au-delà des prestations de services offerts par les employeurs, ces projets pilotes présentaient d'autres caractéristiques phares en matière d'établissement. Pour le PPICA, les nouveaux arrivants devaient recevoir un plan d'établissement obligatoire. Selon l'évaluation du PPICA, une grande majorité des nouveaux arrivants interrogés ont trouvé les plans utiles pour identifier les besoins de la famille, recommander des informations utiles, les mettre en contact avec les services d'établissement et soutenir leur établissement au Canada. Cependant, les entretiens et les groupes de discussion sur le sujet ont révélé que les plans d'établissement étaient considérés comme une formalité et inutiles pour certains. Cela était particulièrement vrai pour les nouveaux arrivants qui avaient déjà vécu au Canada en tant que résidents temporaires.

Enfin, le PPICRN a également lancé une initiative de jumelage de bénévoles qui associait les nouveaux arrivants du PPICRN à des membres établis de la communauté ou du lieu de travail pour obtenir une orientation et un soutien. Toutes les communautés étaient censées offrir des liens entre les nouveaux arrivants et les bénévoles, mais c'est la décision des nouveaux arrivants d'accepter cette invitation. Environ la moitié (55 %) des répondants au sondage dans le cadre du PPICRN ont indiqué qu'un FS, une organisation internationale d'émigrants (ODE) ou un employeur leur avait proposé d'être jumelé à un bénévole. Les participants aux groupes de discussion du PPICRN ont indiqué qu'ils avaient refusé un jumelage de bénévoles parce qu'ils étaient déjà membres de la communauté (anciens résidents temporaires), alors que d'autres n'étaient pas au courant de cette offre. Les participants aux groupes de discussion ont fortement

**Les principaux services fournis par les employeurs et les FS différaient pour les nouveaux arrivants du PPICRN et du PPICA**



Source : IRCC (2020) Évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique;

IRCC (2022) Sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN;

IRCC (2022) Sondage auprès des employeurs du PPICRN

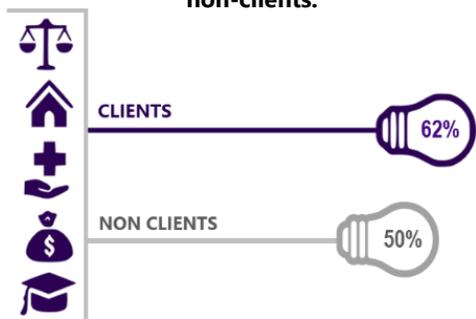
suggéré que le jumelage de bénévoles aurait été utile pour les nouveaux arrivants qui ne faisaient pas partis de la communauté auparavant.

Dans l'ensemble, l'utilisation des services d'établissement par les nouveaux arrivants du PPICRN et du PPICA est comparable à d'autres catégories économiques, à l'exception de certaines caractéristiques notables (p. ex., services complémentaires des employeurs, jumelage volontaire). Cependant, l'utilisation des services n'est importante que dans la mesure où les nouveaux arrivants atteignent les résultats attendus.

### Les résultats du programme d'établissement,

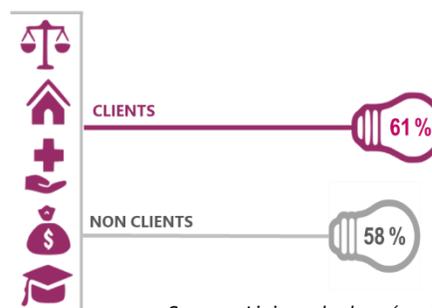
Les résultats des programmes d'établissement sont mesurés à l'aide du sondage annuelle sur les résultats des nouveaux arrivants (SRNA). Ce sondage soutient les comparaisons entre les résultats autodéclarés des nouveaux arrivants qui ont utilisé les services d'établissement (clients) et ceux qui ne l'ont pas fait (non-clients). Pour mieux comprendre les résultats de l'établissement à l'aide d'une approche basée sur le lieu, la première étape consiste à évaluer les résultats autodéclarés de tout nouvel arrivant ayant atterri dans une destination faisant partie de la programmation adaptées au lieu en matière d'immigration (IBL) (c'est-à-dire les provinces de l'Atlantique ou les 11 communautés du PPICRN). Cette analyse se concentre sur les résultats de la « connaissance de la vie au Canada » pour deux raisons. Premièrement, les services d'information et d'orientation (I et O) étaient le principal service auquel accédaient les nouveaux arrivants des programmes PPICA et PPICRN. Deuxièmement, et peut-être de manière plus générale, ces connaissances permettent aux nouveaux arrivants de prendre des décisions éclairées tout au long de leur parcours d'établissement. En se concentrant sur ce résultat intéressant, les données montrent qu'un plus grand nombre de clients du Programme d'établissement ont déclaré avoir amélioré leurs connaissances par rapport aux non-clients dans les communautés du PPICRN et des provinces de l'Atlantique. Cela suggère que les services financés par l'IRCC ont aidé les clients de ces destinations à améliorer leur connaissance de la vie au Canada.

**Un plus grand nombre de clients de l'établissement dans la région de l'Atlantique ont déclaré avoir de meilleures connaissances que les non-clients.**



Source : Liaison de données iEDEC-SRNA  
Plage d'admission Data : 2013-2020

**Un plus grand nombre de clients de l'établissement dans les communautés du PPICRN ont déclaré avoir amélioré leurs connaissances que les non-clients.**

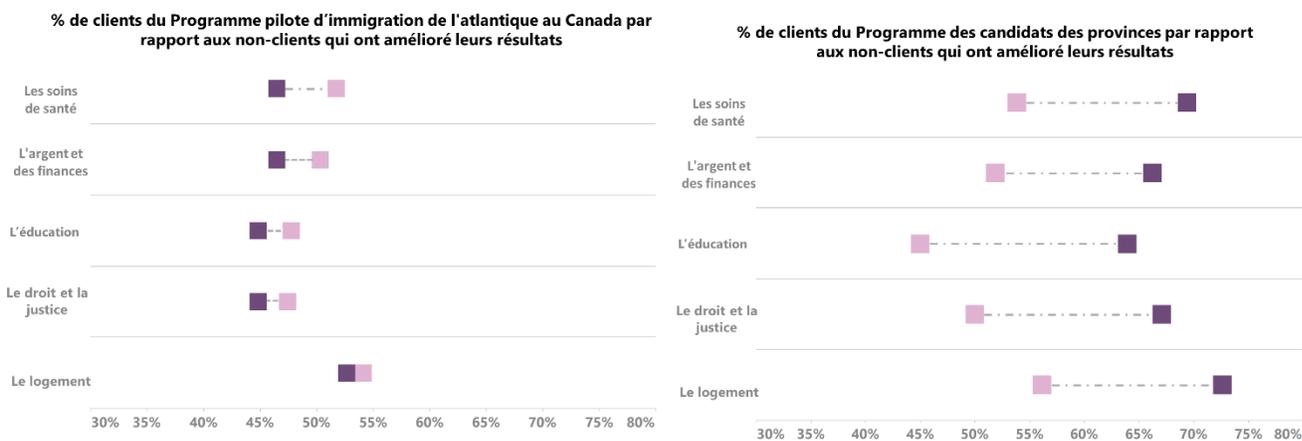


Source : Liaison de données iEDEC-SRNA  
Plage d'admission Data : 2013-2020

Pour être plus explicite, il s'agit d'évaluer tous les clients et non-clients qui ont vécu dans ces destinations, quel que soit leur parcours. Il s'agit d'une première étape importante pour déterminer si l'accent mis sur la fourniture de soutiens supplémentaires à l'établissement dans les initiatives IBL est soutenu par de meilleurs résultats – ce qui semble être le cas. L'étape suivante consiste à comparer les résultats autodéclarés des nouveaux arrivants entrés via les parcours IBL à un groupe comparable tel que les nouveaux arrivants du Programme des candidats des provinces. Malheureusement, il est trop tôt pour faire cette analyse comparative pour les nouveaux arrivants du PPICRN mais elle peut être également faite pour le PPICA.<sup>19</sup>

Compte tenu de l'importance particulière accordée aux mesures globales de soutien à l'établissement dans ces initiatives, il serait raisonnable de s'attendre à ce que les résultats en matière de connaissances soient meilleurs pour les clients du PPICA que pour les clients du programme des candidats des provinces (PCP). Cependant, pour la région de l'Atlantique, c'est le contraire. Un plus grand nombre de clients des provinces PCP ont acquis des connaissances que de non-clients, ce qui suggère que les services d'établissement financés par l'IRCC pourraient avoir contribué à de meilleurs résultats pour les clients du PCP, mais pas pour ceux du PPICA. En fait, les résultats étaient relativement similaires pour les clients et les non-clients du PPICA, ces derniers ayant des résultats légèrement meilleurs.

**Un peu plus de non-clients du PPICA ont amélioré leur connaissance de la vie au Canada que les clients du PPICA. À l'inverse, beaucoup plus de clients PCP ont amélioré leurs connaissances que de non-clients PCP.**



Source : Liaison de données iEDEC-SRNA –  
Plage de données d'admission : 2017-2020

Il existe différentes raisons possibles à ces résultats qui méritent une exploration plus approfondie. Premièrement, l'évaluation typique des clients par rapport aux non-clients suppose que les non-clients n'ont pas accès à des services d'établissement comparables. Pour le PPICA, cette hypothèse n'est pas vraie. Les nouveaux arrivants du PPICA se sont vu proposer des aides

<sup>19</sup> Le SRNA enquête sur des groupes d'immigrants en fonction des cohortes d'admission. Pas assez de nouveaux arrivants du PPICRN ont répondu aux versions antérieures de SRNA (car moins arrivants). Les futures versions du sondage compteront davantage de répondants du PPICRN.

à l'établissement de la part de différents prestataires – y compris des employeurs qui ne sont pas pris en compte dans les données. Il est très possible que les non-clients de cette évaluation soient de nouveaux arrivants du PPICA qui ont eu accès à des aides à l'établissement comparables de la part de leurs employeurs. En fait, l'évaluation du PPICA a révélé que l'employeur était le fournisseur de services d'établissement le plus cité. Par conséquent, les résultats des clients et des non-clients sont potentiellement très similaires, car tous deux reçoivent des services d'établissement comparables. Ce résultat ainsi que ce raisonnement potentiel méritent une exploration plus approfondie.

Malheureusement, il est trop tôt pour comparer les résultats en matière de connaissances des clients du PPICRN à ceux d'autres clients d'établissement comparables.<sup>20</sup> Un futur rapport ou une autre évaluation pourrait examiner ces résultats une fois que les données seront disponibles. Cela dit, il devient de plus en plus clair que les services d'établissement financés par l'IRCC ne représentent qu'une partie du processus visant à aider les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer grâce à des initiatives adaptées au lieu. Les partenaires locaux et la communauté au sens large jouent également un rôle important.

## **Contributions communautaires**

L'établissement et l'intégration sont parfois qualifiés de « voie à double sens ». Cela signifie que le processus d'installation et d'intégration ne relève pas simplement de la responsabilité du nouvel arrivant, mais également de la responsabilité de la communauté destinée à croître et à évoluer à mesure qu'elle absorbe de nouveaux membres issus de diverses origines.<sup>21</sup> Cela est particulièrement vrai pour les initiatives d'immigration basée sur le lieu (IBL) où les nouveaux arrivants s'établissent dans des destinations qui, historiquement, n'ont ni attiré ni retenu les nouveaux arrivants. À ce titre, cette dernière section se concentre sur la manière dont les communautés accueillent et soutiennent les immigrants arrivant par les filières du IBL, et sur l'impact que cela pourrait avoir sur le parcours des nouveaux arrivants.

## **Les initiatives communautaires**

Les projets pilotes du PPICA et du PPICRN exigeaient que les acteurs locaux jouent un rôle plus important dans l'établissement, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. La prestation de services par les employeurs et les organismes de développement économique (ODE) locaux est un exemple de la façon dont les communautés s'impliquent activement dans le soutien aux nouveaux arrivants. En outre, les plans d'établissement obligatoires du PPICA et l'initiative de jumelage des bénévoles du PPICRN démontrent également les mesures supplémentaires que ces communautés ont mises en œuvre pour aider à soutenir les nouveaux arrivants. De plus, les

---

<sup>20</sup> Le SNRA est envoyé par vagues en fonction des années d'admission. Les futurs sondages captureront davantage de nouveaux arrivants du PPICRN

<sup>21</sup> IRCC (2010). [Évaluation de l'Initiative de développement de collectivités accueillantes](#)

comités de recommandation du PPICRN sont constitués d'acteurs communautaires et servent d'outil de coordination et/ou de mobilisation.

Au-delà des aides à l'établissement offertes, il existe d'autres initiatives communautaires qui méritent d'être soulignées. Ces initiatives visent à créer des environnements accueillants et inclusifs pour les immigrants. Par exemple, les organisations locales du PPIC de [West Kootenay](#) et du [North Okanagan Shuswap](#) ont publié une série racontant des histoires de réussite visant à mettre en évidence les avantages de l'immigration et de la diversité. Le Partenariat local d'immigration de Pembina Valley, qui couvre la région d'Altona, a également [publié un guide et des outils](#) pour accroître les compétences culturelles communautaires. Certains employeurs du PPICRN ET DU PPICA ont également reçu des références ou participé à une formation sur la diversité et les compétences interculturelles. Il convient également de noter que des Partenariats locaux en immigration et des Communautés francophones accueillantes existent dans plusieurs de ces communautés. Ils travaillent à améliorer l'intégration réussie des immigrants en réunissant des partenaires de tous les secteurs clés d'une ville ou d'une région. En fin de compte, il ne s'agit là que d'un aperçu de certaines initiatives, mais il en existe bien d'autres visant à créer des environnements accueillants et inclusifs pour les nouveaux arrivants.

### **Expériences de discrimination.**

Les initiatives communautaires mentionnées ci-dessus sont particulièrement importantes pour lutter contre la discrimination potentielle à laquelle les nouveaux arrivants peuvent faire face. La littérature souligne la discrimination comme un obstacle potentiel à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants dans les petites communautés rurales.<sup>22</sup> En fait, l'une des raisons pour lesquelles les nouveaux arrivants choisissent de s'établir dans les grands centres urbains est la présence de communautés ethniques existantes, ce qui peut réduire leurs inquiétudes face à la discrimination ou aux difficultés.<sup>23</sup> Le manque de diversité ethnique ou raciale dans les communautés plus petites ou rurales peut avoir un effet dissuasif important sur les nouveaux arrivants. Certains peuvent rejeter les inquiétudes en faveur des avantages perçus de l'établissement dans ces communautés (par exemple, opportunités d'emploi, logements abordables), tandis que d'autres peuvent être dissuadés d'immigrer vers une petite communauté ou une communauté rurale.<sup>24</sup> Pour mieux comprendre ces différentes expériences, en 2022, l'IRCC a mené un sondage en ligne auprès des nouveaux arrivants au Canada sur leurs expériences de discrimination dans leur ville ou village. Dans l'ensemble, une majorité des 27 307 répondants ont déclaré vivre dans une ville ou un village accueillant et ont fait état d'un fort sentiment d'appartenance. Cependant, si l'on examine plus spécifiquement leurs expériences de discrimination, environ 60 % des répondants à travers le Canada ont subi une certaine forme de discrimination.<sup>25</sup> Les nouveaux arrivants qui résidaient dans une

---

<sup>22</sup> Lai & Huffey (2009). [Expériences de discriminations par les minorités visibles dans les petites communautés](#) (en anglais seulement)

<sup>23</sup> Fong, E. et Shibuya, K. (1995); Kritz et al. (2013); McDonald, J.T. (2004); Voia et al. (2017); Zavodny, M. 1999, cité dans Finlay, L. (2022) [The Places We'll Go: Migrations rurales au Canada](#) (en anglais seulement)

<sup>24</sup> Matt Matthews, K. (2006); Moghaddam et coll. (2002); Patel et coll. (2019); Ruggiero, K. et Taylor, D. (1997); Voia et al. (2017), cité dans Finlay, L. (2022) [The Places We'll Go: Rural Migration in Canada](#) (en anglais seulement)

<sup>25</sup> La discrimination dans ces sondages a été définie comme : le traitement injuste d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction des groupes, classes ou autres catégories auxquelles ils appartiennent.

destination du PPICRN ou du PPICA ont signalé des expériences similaires et des formes de discrimination similaires.

D'après les articles, on pourrait s'attendre à ce qu'un plus grand nombre de nouveaux arrivants dans les petites communautés signalent des expériences de discrimination. Cependant, ces résultats dressent un tableau différent. Les nouveaux arrivants au Canada, y compris dans les grands centres, vivent des expériences similaires à celles des nouveaux arrivants dans les destinations des initiatives d'immigration basée sur le lieu (IBL). Notamment, ces résultats ne sont pas spécifiques au parcours, ce qui signifie que tous les nouveaux arrivants ont été interrogés, quel que soit le programme qu'ils ont utilisé pour immigrer au Canada. Pour se concentrer spécifiquement sur les expériences de discrimination des nouveaux arrivants qui arrivent par les filières du IBL, le récent sondage du PPICRN des nouveaux arrivants auprès de 276 répondants peut fournir plus d'informations.<sup>26</sup>

En comparaison, moins de répondants du PPICRN (30 %) ont été victimes de discrimination. Cependant, leurs expériences ne doivent pas être négligées, car les participants aux groupes de discussion du PPICR ont déclaré avoir été victimes de racisme manifeste au travail, en faisant leurs courses ou en utilisant les services d'établissement.

#### Moins de nouveaux arrivants immigrant par le biais du PPICRN ont été victimes de discrimination



**Principales formes de discrimination:**  
1. Race / origine ethnique  
2. Langue / accent  
3. Statut d'immigration

Source : IRCC (2022) Sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN

#### 6/10 des nouveaux arrivants de toutes voies d'immigration ont été victimes de discrimination y compris dans les destinations PPICRN et PPICA.



#### Tous les nouveaux arrivants

##### Principales formes de discrimination:

1. Race/origine ethnique
2. Langue/accent
3. Pays d'origine



#### Provinces de l'Atlantique

##### Principales formes de discrimination:

1. Race/origine ethnique
2. Langue/accent
3. Pays d'origine



#### Collectivités PPICRN

##### Principales formes de discrimination:

1. Race/origine ethnique
2. Langue/accent
3. Éducation  
(p. exemple, institutions étrangères vs canadienne)

Source : IRCC (2022) Sondage auprès des nouveaux arrivants au Canada sur leur expérience de discrimination dans leur ville ou village

Cela étant dit, les résultats préliminaires révèlent des expériences similaires de discrimination (en particulier sur les principales formes de discrimination – race/origine ethnique, langue/accent) entre les destinations des initiatives d'immigration basée sur le lieu (IBL) et les nouveaux arrivants à travers le Canada. Cependant, des recherches supplémentaires pourraient être nécessaires pour mieux comprendre ces résultats.

<sup>26</sup> Notez que le sondage utilisé dans l'évaluation du PPICA ne posait pas de questions sur les expériences de discrimination ou de racisme. Les évaluations futures pourront explorer l'expérience de la discrimination de la part des nouveaux arrivants du PPICA.

## Explorer les expériences de discrimination dans le Nord de l'Ontario

Une récente série de recherches de [L'institut des politiques du Nord](#) a examiné le racisme et la discrimination au sein des communautés du PPICRN du Nord de l'Ontario. La série portait sur : **le Grand Sudbury, North Bay, Sault Ste. Marie, Thunder Bay et Timmins**. La recherche prend une approche basée sur le lieu se concentrant sur chaque rapport sur une communauté. Même si chaque rapport contenait des conclusions uniques pertinentes pour la communauté, la majorité des répondants de la série ont indiqué que leurs communautés étaient accueillantes. Cependant, un sujet de préoccupation concernait les préjugés individuels subis par les minorités visibles et les peuples autochtones. Notamment, les expériences des membres de la communauté blanche différaient de celles des minorités visibles et des peuples autochtones, où le traitement réservé à ces derniers était relativement plus négatif.

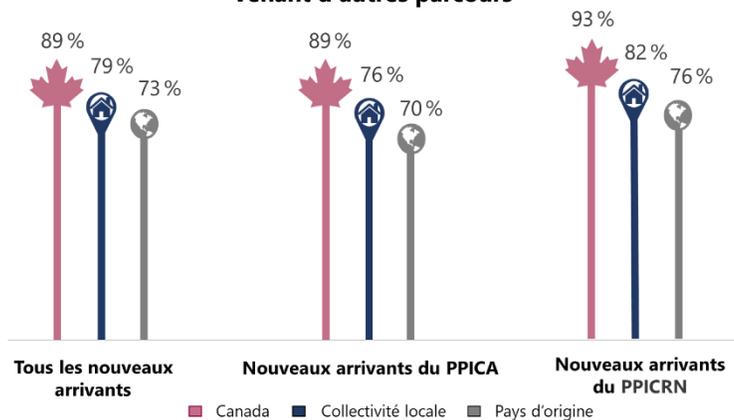


## Un sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance est reconnu comme un déterminant important de la réussite de l'établissement et de l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que comme un indicateur du bien-être, de la cohésion sociale et du capital social.<sup>27</sup> Le fait qu'un nouvel arrivant se sente socialement connecté à sa nouvelle communauté dépend en partie des efforts de sa communauté pour l'accueillir (c.-à-d., la voie à double sens). Cela est particulièrement pertinent pour les petites communautés rurales et nordiques qui souhaitent favoriser un environnement accueillant pour attirer et retenir les immigrants.

Malgré les expériences de discrimination évoquées précédemment (qui ne devraient pas être négligées), les nouveaux arrivants arrivant par les filières du IBL déclarent un fort sentiment d'appartenance au Canada. L'analyse des sondages ministériels montre que la grande majorité des répondants issus des filières des programmes PPICA et PPICRN déclarent un fort sentiment d'appartenance au Canada et à leur communauté locale.

### Les nouveaux arrivants venant du parcours IBL déclarent un fort sentiment d'appartenance au Canada et à leurs communautés locales, semblable aux nouveaux arrivants venant d'autres parcours



Source : SRNA ; IRCC (2022) Sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN

Ce résultat concorde avec les recherches antérieures sur le sentiment d'appartenance des immigrants à travers le Canada. La documentation fait état de plusieurs prédictors de l'appartenance nationale, notamment : un âge plus jeune au moment de l'immigration, un plus grand nombre d'années de résidence au Canada et la maîtrise de l'anglais ou du français au

<sup>27</sup> IRCC (2013). [Le sentiment d'appartenance : revue de la littérature](#)

moment de l'immigration à la maison.<sup>28</sup> Il s'agit de facteurs cohérents avec les nouveaux arrivants recrutés via les programmes du PPICA et du PPICRN (par exemple, de nombreux anciens résidents temporaires, relativement plus jeunes que les autres catégories économiques). Cela étant dit, les actions de la communauté pour que les nouveaux arrivants se sentent accueillis, ne doivent pas être ignorées. Par exemple, les participants aux groupes de discussion du PPICRN ont décrit avoir reçu un accueil chaleureux dans les centres communautaires, les activités récréatives, les églises, les écoles et au travail.

Notamment, lorsque l'on compare le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants qui ont eu recours aux services et aux soutiens avec ceux qui ne l'ont pas fait, il y a une différence. Les répondants au sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN qui ont indiqué avoir été jumelés à un mentor bénévole ont déclaré un sentiment d'appartenance plus fort à leur communauté locale (88 %) que ceux qui n'ont pas été jumelés à un bénévole (75 %). Cela a été étayé par les conclusions des groupes de discussion qui ont souligné les avantages d'avoir le soutien des bénévoles. De la même manière, les clients des services d'établissement du PPICA ont signalé un sentiment d'appartenance légèrement plus fort. Ce sentiment d'appartenance plus fort est plus prononcé pour les clients arrivants en tant que RP (80 %) par rapport à leurs homologues RP non clients (72 %). Cela suggère que les efforts visant à fournir des services et des soutiens au niveau communautaire aux nouveaux arrivants dans une communauté font une différence en les aidant à se sentir les bienvenus.

## Conclusion

L'adoption d'une approche axée sur le lieu pour comprendre l'immigration régionale prend en compte les efforts et les aspects uniques de chaque communauté. Cela est particulièrement pertinent lors de l'évaluation des initiatives régionales d'immigration telles que le PPICA ET LE PPICRN, qui sont intrinsèquement basées sur le lieu. Les deux projets pilotes ont testé de nouvelles façons de fournir des aides à l'établissement des nouveaux arrivants qui s'appuient sur les enjeux et les opportunités distincts de leurs provinces et communautés respectives. Les leçons apprises du PPICA ont déjà éclairé le programme permanent, ainsi que la conception itérative du PPICRN. Les implications en matière d'établissement examinées dans ce rapport peuvent être appliquées plus largement pour contribuer à améliorer le programme d'établissement.

Le PPICRN et le PPICA ont tous deux démontré des résultats positifs dans la rétention des nouveaux arrivants dans des destinations qui ont généralement du mal à attirer et à retenir les immigrants. Plusieurs facteurs pourraient avoir contribué à ce résultat, notamment l'expérience de travail préalable à l'admission, la pandémie de COVID-19 et le soutien de plusieurs acteurs communautaires. En fait, les nouveaux arrivants de ces deux programmes PPICRN et PPICA avaient accès à un complément de services, de soutiens et de prestataires. Même si le recours

---

<sup>28</sup> Statistique Canada (2016). [Profils et déterminants du sentiment d'appartenance des immigrants au Canada et à leur pays d'origine](#)

aux services d'établissement traditionnels était relativement moyen pour ces populations, les employeurs ont manifestement joué un rôle important en fournissant des soutiens (par exemple, logement, transport) qui complétaient les offres de services traditionnels. En outre, les clients du programme d'établissement dans la région de l'Atlantique ont déclaré avoir acquis des connaissances plus importantes que les non-clients; cependant, ces gains ont disparu lorsqu'on s'est concentré spécifiquement sur les nouveaux arrivants issus de la filière du PPICA. Cette constatation peut s'expliquer par la façon dont le soutien des employeurs fourni dans le cadre du PPICA aurait pu contribuer à améliorer les résultats pour les non-clients. Au-delà des employeurs, d'autres acteurs locaux de la communauté ont également déployé des efforts pour que les nouveaux arrivants se sentent soutenus et accueillis. Ceci est particulièrement important car les nouveaux arrivants dans ces destinations ont signalé des formes de discrimination similaires à celles des nouveaux arrivants partout au Canada (par exemple, discrimination fondée sur la race/l'origine ethnique, la langue/l'accent). Malgré ces expériences difficiles, les nouveaux arrivants du PPICRN et du PPICA ont également fait état d'un très fort sentiment d'appartenance. Cela peut être le résultat des soutiens et des services offerts dans la communauté (par exemple, services d'établissement, jumelage de bénévoles) ainsi que d'autres facteurs contributifs.

Les sujets suivants méritent d'être approfondis dans le cadre d'une étude ou d'une évaluation future :

- Des comparaisons approfondies entre les 11 communautés du PPICRN et entre les provinces de l'Atlantique (par exemple, différentes approches de mise en œuvre des projets pilotes/programmes)
- Une évaluation de la rétention à plus long terme dans les communautés du PPICRN
- Une étude de suivi pour comprendre pourquoi les clients et les non-clients des services d'établissement du PPICA obtiennent des résultats d'établissement similaires sur la « Connaissance de la vie au Canada ».
- Une comparaison des résultats d'établissement entre les nouveaux arrivants du PPICRN et du PPICA qui étaient d'anciens résidents temporaires et ceux sans expérience de travail préalable à l'admission au Canada.

De plus, certains domaines échappaient à la portée de ce rapport, notamment : la sélection des immigrants, l'administration des projets pilotes, l'intensité des ressources et l'intégrité des programmes. Ce sont des sujets qui seront mieux explorés dans les évaluations futures. Cela est particulièrement pertinent pour le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord qui sera officiellement évalué à la fin de la période pilote.

En fin de compte, à mesure que les initiatives régionales en matière d'immigration continuent d'évoluer et de s'adapter, ces résultats, ainsi que les recherches futures, soutiendront les efforts visant à mieux prendre avantages des acteurs locaux dans l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants.

## Annexe A : Approches pour soutenir l'intégration des nouveaux arrivants du PPICRN

Les 11 communautés participantes au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord ont mis en œuvre le projet pilote d'une manière différente (en prenant avantage des différents acteurs locaux) en fonction de leur contexte. Les communautés (représentées par les organismes de développement économique locaux) se sont engagées à :

1. **Promouvoir et défendre les avantages de l'immigration** auprès des partenaires communautaires, notamment les employeurs et les résidents, afin de favoriser une communauté et des lieux de travail accueillants.
2. Soutenir la rétention des nouveaux arrivants, en les aidant notamment à s'installer dans la communauté **en jumelant les nouveaux arrivants avec des membres établis de la communauté.**
3. Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants en les mettant **en contact avec les services d'établissement disponibles** et en facilitant l'accès des nouveaux arrivants aux principaux services sociaux, notamment le logement, l'éducation, le transport et les soins de santé.

Le tableau suivant donne un aperçu des différences entre les communautés dans la mise en œuvre de ces engagements.

Engagements communautaires	Activités de soutien en fonction du nombre de communautés participantes au PPICRN		
 <p><b>Défendre les avantages de l'immigration</b></p>	<p><b>9/11</b></p> <p>communautés ont obligé les employeurs à participer à une formation sur <b>la diversité et les compétences interculturelles</b></p>		<p><b>9/11</b></p> <p>communautés ont mené des <b>campagnes de sensibilisation du public</b> sur l'immigration</p>
 <p><b>Jumeler les nouveaux arrivants avec des bénévoles</b></p>	<p><b>8/11</b></p> <p>communautés se sont appuyées sur les FS pour jumeler les nouveaux arrivants avec des bénévoles</p>		<p><b>5/11</b></p> <p>communautés comptaient sur les employeurs pour jumeler les candidats principaux avec des mentors sur le terrain</p>
 <p><b>Connecter les nouveaux arrivants aux services</b></p>	<p><b>8/11</b></p> <p>communautés ont fourni des colis de bienvenue</p>	<p><b>6/11</b></p> <p>communautés ont coordonné les transferts depuis l'aéroport (soit par l'intermédiaire de l'ODE, soit par l'employeur)</p>	<p><b>6/11</b></p> <p>communautés ont orienté les candidats vers un FS local pour un <b>plan d'établissement individualisé</b></p>

## Sources de données

Ce qui suit contient des informations sur les principales sources de données qui ont été utilisées dans le rapport, c'est-à-dire les données recueillies directement par l'IRCC. De nombreuses autres sources d'information ont été utilisées dans l'élaboration de ce rapport. Les sources de données secondaires (c.-à-d., les données recueillies ou les analyses effectuées par d'autres parties) sont listées directement dans le rapport.

<b>Base de données sur les résidents permanents d'IRCC</b>
La base de données sur les résidents permanents d'IRCC est basée sur le Système mondial de gestion des cas (SMGC). Ce système est le système unique, intégré et mondial d'IRCC utilisé en interne pour traiter les demandes de services de citoyenneté et d'immigration.
Ce rapport utilise les informations du SMGC <b>sur</b> les nouveaux arrivants au Canada : <ul style="list-style-type: none"><li>• qui ont été admis comme résidents permanents entre 2013 et 2020, ou</li><li>• qui ont utilisé les services d'établissement en 2020-21 et 2021-22.</li></ul>
Les données ont été <b>extraites</b> entre décembre 2022 et juin 2023

<b>iEDEC</b>
<b>L'Environnement de déclaration d'ententes de contribution en matière d'immigration (iEDEC)</b> est un système de saisie de données qui recueille les caractéristiques clés des services utilisés par les clients des programmes d'établissement et de réinstallation, y compris avant l'arrivée. Les données sont saisies par les organismes fournisseurs de services (FS) qui sont dans l'obligation de produire un rapport mensuel conformément à leur entente de contribution avec IRCC. iEDEC est utilisé pour collecter les données du programme d'établissement depuis 2013 et les données du programme de réinstallation depuis 2014.
Ce rapport utilise les informations d'iEDEC <b>sur</b> les services d'établissement utilisés en 2020-21
Les données ont été <b>extraites</b> entre décembre 2022 et juin 2023

<b>SSC</b>
Le <b>Système de subventions et de contributions (SSC)</b> est un outil en ligne qui permet aux organismes fournisseurs de services (FS) de soumettre des demandes de financement et de gérer des accords de subventions ou de contributions.
Ce rapport utilise les informations du SSG <b>sur</b> le financement et les rapports des accords de contribution pour 2020-2021 et 2021-2022.
Les données ont été <b>extraites</b> en mars 2023

<b>SAP</b>
SAP est le système de gestion financière du Ministère utilisé pour soutenir la préparation des états financiers et d'autres rapports.

Ce rapport utilise les informations SAP **sur** les dépenses du programme d'établissement en information 2019-20, et 2021-22.

Les dates ont été **extraites** en mars 2023.

#### **SRNA**

**Le Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants (SRNA)** est un [sondage sur les nouveaux arrivants au Canada](#) qui se fait sur une base annuelle et qui recueille des informations sur les résultats en matière d'établissement auprès des clients et des non-clients du programme d'établissement d'IRCC. Chaque année, le sondage est envoyé à tous les nouveaux arrivants devenus résidents permanents au cours d'années spécifiques. Deux années de données 'de sondages sont combinées pour fournir un ensemble de réponses des nouveaux arrivants sur huit années d'admission.

Ce rapport utilise les réponses du SRNA aux vagues de sondages de 2020 et 2021 sur les expériences d'établissement des nouveaux arrivants qui sont devenus résidents permanents entre 2013 et 2020.

Les données ont été **extraites** en mars 2022.

#### **RAMORP / RARPC**

Les FS offrant des services d'établissement direct fournissent un rapport **annuel sur la mise en œuvre et les résultats du projet (RAMORP)** et les réseaux /partenariats locaux et francophones fournissent **un rapport annuel de projet sur le rendement des partenariats communautaires (RARPC)**. Les rapports offrent une occasion équitable d'entendre les FS de tout le pays sur des questions similaires. À noter que l'RAMORP s'appelait autrefois RARP – Rapport annuel sur le rendement du projet

Ce rapport utilise les rapports RAMORP ET RARPC **sur** les ententes de contribution financées pour 2017-2018, 2018-2019, 2020-21 et 2021-22.

Les données ont été **extraites** après la fin des cycles d'élaboration du rapport.

#### **Sondage sur la prestation de services à distance 2020**

IRCC a mené un sondage sur la prestation de services à **distance auprès des organismes fournisseurs de services (FS)** en novembre 2020 afin de mieux comprendre à quoi ressemblait la prestation de services d'établissement direct dans le contexte de la COVID-19 pour les FS recevant un financement d'IRCC.

Ce rapport utilise des données 'du sondage **sur** l'impact de la transition de la prestation de services en personne à la prestation de services à distance.

Les données ont été **extraites** en janvier 2021.

### **Sondage sur l'étude de cas numérique auprès des clients 2022**

IRCC a mené un [sondage en ligne](#) sur les expériences des clients utilisant les services d'établissement en ligne en août 2022, afin de mieux comprendre quels services d'établissement fonctionnaient bien et lesquels devaient être améliorés.

Ce rapport utilise des données 'du sondage **sur** les expériences des clients utilisant les services d'établissement avant août 2022.

Les données ont été **extraites** en avril 2023.

### **Groupe de discussions auprès des clients sur les études de cas numérique 2022**

IRCC a organisé des groupes de discussion avec des clients qui avaient eu recours aux services d'établissement, afin de mieux comprendre quels types de services d'établissement devraient être offerts en ligne, pour quels clients et comment garantir le bon fonctionnement des services en ligne pour les clients.

Ce rapport utilise les informations de groupes de discussion sur les points de vue et les expériences des nouveaux arrivants concernant les services d'établissement en ligne.

Les groupes de discussion ont **eu lieu** en mai 2022.

### **Groupe de discussions auprès des fournisseurs de service sur les études de cas numérique 2022**

IRCC a organisé des groupes de discussion avec le personnel des organismes fournisseurs de services (FS), afin de mieux comprendre dans quels contextes les services du Programme d'établissement devraient être offerts en ligne, pour quels clients et comment les services en ligne peuvent être offerts de manière adaptée, efficace et efficiente.

Ce rapport utilise les informations de groupes de discussion **sur** les points de vue et les expériences sur la prestation de services d'établissement en ligne.

Les groupes de discussion **ont eu lieu** en mai 2022.

### **Sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN 2022**

IRCC a mené un [sondage en ligne](#) sur les expériences des nouveaux arrivants participant au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord en octobre 2022, afin de mieux comprendre le fonctionnement du projet pilote et ce qui doit être amélioré.

Ce rapport utilise des informations du sondage sur l'utilisation des services et des soutiens par les nouveaux arrivants du **PPICRN**, leurs expériences de discrimination, leur sentiment d'appartenance et leur désir de rester dans les communautés du **PPICRN** où ils se sont installés.

Les données ont été **extraites** en février 2023.

### **Sondage auprès des employeurs PPICRN 2022**

IRCC a mené un sondage en ligne auprès des employeurs participant au Programme pilote d'immigration dans les régions rurales et du Nord en août 2022, afin de mieux comprendre comment le projet pilote fonctionne pour les employeurs et ce qui doit être amélioré.

Ce rapport utilise des informations du sondage **sur** les aides à l'établissement fournies par les employeurs du PPICRN dans leur soutien aux candidats.

Les données ont été **extraites** en décembre 2022.

### **Groupe de discussion auprès des clients PPICRN 2022**

IRCC a organisé des groupes de discussion avec les nouveaux arrivants qui avaient répondu au sondage auprès des nouveaux arrivants du PPICRN et a exprimé sa volonté de participer à des discussions de groupe, de contextualiser les réponses au sondage et d'obtenir de plus amples informations sur les expériences des nouveaux arrivants du PPICRN en matière d'aide à leur établissement.

Ce rapport utilise les informations des groupes de discussion **sur** les expériences de jumelage de bénévoles, d'utilisation des services d'établissement et d'expériences au sein de la communauté.

Les groupes de discussion **ont eu lieu** en février 2023.

### **Sondage auprès des nouveaux arrivants au Canada sur leur expérience discrimination dans leur ville ou village 2022**

IRCC a mené un [sondage en ligne](#) auprès des nouveaux arrivants en février 2022 pour mieux comprendre les expériences de discrimination dans leur ville ou village. Les résultats du sondage aideront IRCC à informer ses services et ses campagnes de sensibilisation à l'avenir et à répondre aux besoins des nouveaux arrivants au Canada.

Ce rapport utilise des informations du sondage **sur** les expériences de discrimination dans la ville ou le village des nouveaux arrivants, y compris le type de discrimination dont ils ont fait l'expérience.

Les données ont été **extraites** en avril 2023.